L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 3 DECEMBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.
Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 3 DECEMBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Le message du Président Harrison.

Parler beaucoup, pour ne dire à peu près rien; poser toutes les questions, pour n'en résoudre aucune; parcourir tout le champ de la politique américaine, pour ne s'arrêter presque sur aucun point, et laisser les populations dans la même incertitude, après qu'auparavant; monter en chaire et prendre le ton doctoral du professeur, pour ne rien apprendre à ses élèves: voilà à quoi se résume tout le message de M. Harrison, avec ses cent et quelques pages de manuscrit et les sept ou huit colonnes remplissant les grands journaux de langue anglaise, qui ont eu soin d'employer, pour la circonstance, leurs plus petits caractères.

Jamais on n'a dépensé tant d'encre et tant de papier, en pure perte; et c'est vraiment pour obéir à l'usage, à la convention, que nous revenons sur ce long et lourd factum.

Nous avons beau le lire et le relire, d'un bout à l'autre, nous n'y trouvons rien, absolument rien que des redites. Pas une seule idée nouvelle; pas une suggestion utile; pas même une question développée d'une façon convenable, claire, satisfaisante. Il n'appuie que sur les questions qui intéressent spécialement les républicains, de la solution desquelles dépend le sort du parti; et, ici, nous n'avons vraiment pas le courage de le critiquer. Il est bien malade, ce malheureux parti, et nous concevons que son chef, ou, pour parler plus correctement, son principal instrument, se mette en devoir de le défendre, d'essayer de prolonger quelque peu ses jours, s'il est possible.

Les premières lignes du message sont consacrées à l'éloge de l'administration et des fonctionnaires des [illegible]. Les perceptions et les dépenses [illegible] avec une honnêteté, une régularité parfaites. Nous aimons à le croire, n'étant pas en mesure de prouver le contraire, mais qu'il nous soit permis d'ajouter une humble réflexion; nous ne croyons pas, le moins du monde, que les employés républicains aient inventé la probité administrative; elle existait avant eux. Nous en revendiquons une petite part pour le parti démocrate. N'est-ce pas ce dernier qui a inauguré la réforme du service civil que ses adversaires, une fois arrivés au pouvoir, se sont si peu empressés de poursuivre? Reste-t-il même, après deux ans de régime républicain, la moindre trace de cette réforme?

Nous ne nous arrêterons pas sur la partie du message qui s'occupe des relations internationales de l'Union. Il est très difficile d'en tracer un tableau plus terne. Partout des ombres; de rayons, nulle part. Nous n'y trouvons que deux traits qui puissent intéresser le lecteur du Sud. L'entreprise du Canal du Nicaragua est, paraît-il, en bonne voie. M. Harrison nous l'affirme, et nous ne demandons pas mieux que d'y ajouter foi. Fasse le ciel qu'il n'y ait pas d'exagération dans les assertions de M. le Président.

Il vante aussi beaucoup les résultats de la Conférence des Nations Américaines, qui a eu lieu à Washington. Elle fera, dit-il, date dans l'histoire de l'Union. Ces conséquences heureuses, on ne les aperçoit pas encore bien nettement. Il y a d'assez bonnes raisons à cela: c'est que les républiques intéressées n'ont pas encore donné officiellement leur adhésion aux mesures proposées dans les réunions de la Maison Blanche.

La seule partie du message qui préoccupait l'opinion publique, était celle qui avait trait au bill McKinley. Il vient d'être condamné par l'opinion publique, ce bill. C'est à cause de son adoption que le corps électoral vient de faire une véritable révolution. M. Harrison aurait-il la hardiesse de le soutenir contre le suffrage universel, ou baisserait-il pavillon? Reconnaîtrait-il sa faute ou la faute de son parti, et s'inclinerait-il devant le verdict populaire? Eh bien, non! le message prend hautement la défense du nouveau tarif; il s'attaque à l'opinion publique, qui est, suivant lui, dans l'erreur; qui s'est prononcée trop précipitamment, et a porté un jugement erroné. En d'autres termes, le peuple américain, le véritable souverain a tort; c'est lui, M. Harrison et son parti qui ont raison.

Quand les populations qui viennent de réhabiliter M. Cleveland, l'ont condamné, il y a de cela deux grandes années, l'ex-Président s'est-il révolté? A-t-il protesté? Non, il s'est soumis et s'est retiré, sans proférer la moindre plainte. M. Harrison qui, semble-t-il, se croit plus fort, plus dans son droit, réclame, se raidit; il défend le bill avec plus d'ardeur, plus de ténacité que ceux qui l'ont voté, sans se douter des conséquences désastreuses qu'il pouvait avoir, de la condamnation dont il serait l'objet. Que l'on explique comme on voudra cette conduite; nous n'y pouvons voir qu'une résistance à la volonté populaire, à laquelle il doit tout ce qu'il est. En fait, M. Harrison pouvait-il agir autrement? Hélas, non! Tout le monde sait bien que le tarif actuel n'a été bâclé que pour faire les affaires des gros spéculateurs du Nord, qui sont les bailleurs de fonds du parti républicain. Le Président et ses adhérents en ont besoin pour les élections de 1892; se les aliéner, en face de l'opposition déjà bien marquée des électeurs, serait s'exposer à une défaite désastreuse; mieux vaudrait abandonner la lutte, que de l'affronter dans de pareilles conditions.

Un dernier mot. M. Harrison est, paraît-il, entêté; il ne rejette pas facilement une idée qu'il a adoptée. Il a eu le malheur de se prononcer déjà en faveur du "Force Bill": il en reprend la défense en sous œuvre. Déplorable inspiration! Il eût pu se dispenser d'aborder ce sujet, dans lequel (il ne l'ignore certainement pas) la majorité des électeurs est contre lui, mais il est écrit que le parti soi disant républicain doit périr: il est condamné par tous, et il court, comme à plaisir, à sa perte.

RECONNAISSANCE HYDROGRAPHIQUE DU PAS-DE-CALAIS, EN VUE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU PONT SUR LA MANCHE.—M. Renault, ingénieur-hydrographe, a été autorisé, par le ministre de la marine, en France, à faire une reconnaissance hydrographique du Pas-de-Calais, en vue du projet d'établissement du pont sur la Manche.

Dans la campagne qui a eu lieu dans le courant de l'été dernier, M. Renault a étudié les fonds, avec le plus grand soin, dans les parages où le pont doit être établi, et les résultats de la reconnaissance font l'objet d'un rapport qui a été remis, le 17 novembre, aux ministres des travaux publics et de la marine. Ce rapport est favorable à l'établissement du projet.

Il résulte même, de la reconnaissance, que les travaux d'exécution seront plus faciles qu'on ne le suppose.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 29 novembre:

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION:

Toujours la continuation du temps le plus favorable à la roulaison, que l'on puisse imaginer; un véritable été Indien. Il en résulte, naturellement, que les pêchers, bien abrités, sont en pleine floraison, ainsi que les rosiers. On se plaint, cependant, du manque d'eau, et plusieurs planteurs sont obligés d'avoir recours au Mississipi. La récolte marche rapidement, mais il y en a encore une bonne moitié dans les champs. La roulaison ne se terminera, généralement, qu'avec l'année.

Le travail est capricieux; on ne peut guère s'y fier et on doit lui attribuer presque tous les tracas, cette saison. Les prix ont, pourtant, haussé, mais cette élévation des salaires ne stimule pas beaucoup les gens de couleur. C'est tout le contraire qui a lieu; ils ne songent qu'à vivre au jour le jour, et mieux la journée est payée, moins ils travaillent de jours, dans la semaine. Excités par la préoccupation et voulant en finir, le plus tôt possible, les planteurs dépensent autant d'argent qu'ils le peuvent.

Les steamboats se sont mis, de leur côté, à conspirer contre eux. Jusqu'ici, la concurrence avait été ardente et avait fait baisser les prix, mais certaines concurrences se sont retirées et ceux qui restent cherchent à peser le plus possible sur les planteurs. C'est ainsi que nos modernes philanthropes favorisent l'industrie sucrière.

L'énormité du tonnage est le seul côté satisfaisant de la situation. Ainsi, M. J. Richard, un des tenanciers de Evan Hall a obtenu 38 tonnes et demie, à l'acre, sur 8 acres de plant, dans des terres bien fumées. En voici le détail: 10 chargements de fumier d'étable et 600 livres d'Armour. M. Barbier, tenancier, sur McManor, a obtenu 40 tonnes et demie, l'acre, sur des terres qui n'avaient pas été engraissées, et M. Hébert, autre tenancier sur la même propriété a obtenu 44 tonnes, l'acre. Un autre tenancier, M. Austin Kilburn, a obtenu 2,250,000 livres de sucre cristallisé.

Palo Alto a fait 192,000 livres, la semaine dernière—soit 32.25 tonnes de cannes, à l'acre; 117,8 livres de sucre, à la tonne, et 3800 livres, à l'acre. Le quantum pour cent a été de 70,6. Le total roulé jusqu'au 22 novembre, est de 9,092 tonnes.

Belle Terre a fait, jusqu'au 22 novembre, 1,519,000 livres; 28 tonnes de cannes, à l'acre; 123,3 livres de sucre, à la tonne; 3,444 livres, l'acre.

Le bruit court que le ruban bleu, pour les produits à la tonne, a été gagné, dans la paroisse, par M. Duhme, de New Hope. Il aurait obtenu 160 livres, à la tonne, par un procédé que l'on dit secret.

Sur Hermitage tout va lentement; il y a eu des accidents aux machines.

Sur Palo Alto, le chemin de fer ne marche pas très bien.

M. Louis Axon dit que, sur Belle Alliance, l'extraction est de qualité inférieure; néanmoins, on y fera encore 2,250,000 livres.

Le plant d'automne est en bon état; il a fort bien levé; de nombreux planteurs regrettent, à présent, de n'avoir pas planté davantage. Ils en avaient été détournés par le mauvais état du sol, à la suite d'une longue sécheresse, mais ceux qui se sont aventurés, en sont largement récompensés.

Nous avons d'intéressants renseignements statistiques sur le changement opéré [illegible] pieds et demi [illegible] teur, qui dit y avoir gagné.

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE:

Le beau temps continue; les journées ressemblent à celles du commencement de l'automne. Les nuits sont fraîches, mais, pendant le jour, le soleil brille et fait beaucoup de bien au plant de cannes.

La pluie a menacé, mercredi matin, mais le temps s'est bientôt remis. Il y a beaucoup de poussière; les planteurs ne s'en plaignent pas; ils paraissent l'aimer. Il est difficile pour eux d'avoir un temps plus favorable.

Il existe, le planteur qui a fait plus de 40 tonnes, à l'acre; c'est M. E. M. Rusha, de Old Hickory. Il a fait, avec son plant, 44 tonnes, par acre, 123 1|2 livres de sucre, à la tonne et extrait 5,434 livres, par acre.

Un ancien planteur, qui a toujours vécu dans la paroisse, dit qu'il n'a jamais vu pareille récolte. On roule, le plus vite possible, pour avoir fini en janvier.

Sur Cedar Grove et White Castle, M. L. N. Soniat fait 37 tonnes, par acre, mais comme il a fumé avec de la graine de coton, la canne est verte et il n'obtient que 110 livres, à la tonne. M. Soniat a commencé son second million, et il y arrivera bientôt.

Sur Catherine, à Mme J. Supple, il n'y a pas de bataneaes, mais M. Thos. Supple a déjà fait ses 100 boucauts. La semaine dernière, on y a obtenu quatre boucauts, pesant en moyenne 1,100 livres net.

Cette semaine, un terrible incendie a dévoré la scierie Jim Nicholls, à la "Plaquemine Lumber and Improvement Co.", avec plusieurs millions de bardeaux, ainsi que l'habitation Myrtle Grove, à MM. Roth et McWilliams. Ces deux messieurs avaient acheté cette propriété; ils y avaient fait de grandes réparations dans la sucrerie, qui était l'une des plus belles de la paroisse. On n'y a sauvé que 40 barils de sirop. On affirme que les bouilloires sont également sauvées. La perte est estimée à $15,000. MM. Roth et McWilliams mettent en windrow ce qui est encore sur pied,—c'est-à-dire 150 acres. Ils expédient, maintenant leurs cannes à la sucrerie de Medora, une distance de plus de 4 milles.

Comme Cinclair est encombré et ne peut fournir une quantité suffisante de "cars," MM. Barrow et Leblanc, de Pecan, sont prêts à rouler de nouveau, pour les autres; ils ne veulent pas le faire pour eux-mêmes, jusqu'à présent. Le plus haut tonnage obtenu, sur cette propriété est de 35 1|2 tonnes; le plus bas, de 31 3|4.

Les planteurs commencent à se réconcilier avec le bill du tarif. Un de nos anciens planteurs dit que si la prime de 1 1|2 cent est maintenue, dans quinze ans, les Etats-Unis feront plus de sucre qu'ils n'en consomment.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE:

Toujours très beau temps, mais pas assez froid. Tous les moulins sont en activité, et les résultats sont satisfaisants.

Sur le Lower Chenal et à Grand Bay, on fait très bien; les rendements dépassent la moyenne, et le sucre est de première qualité.

Sur St-Claude, à Waterloo, malgré un bris de machine, M. Thompson n'a pas interrompu ses travaux; il a pu se procurer d'autres machines, à Poydras Hall, au colonel F. L. Claiborne, mais il a éprouvé, bientôt après, d'autres embarras. Il a perdu, ainsi, plus de $2,000.

Sur Point Pleasant, à MM. Oscar Joffrion, on a suspendu, un instant. La reprise s'est vite faite.

Il y a, à présent, 350 hommes qui travaillent à la levée Morganza, depuis dimanche dernier. Si l'on poussait les travaux, avec ces éléments la levée pourrait être achevée à temps.

Les autres levées marchent d'une façon satisfaisante, et seront bientôt terminées.

—LETTRE DE LA PAROISSE TERREBONNE:

La semaine a été extrêmement favorable à ceux, surtout, qui n'ont pas assez de bêtes de trait; aussi, s'est-on hâté de transporter et de rouler, mais l'incendie de la raffinerie a beaucoup entravé les travaux des planteurs des environs. Une partie de la récolte de sirop d'Aragon va être envoyée à Alice C, sur le Têche. Ceux qui ne peuvent faire le transport, seront obligés de recourir à leurs anciens "open kettle."

Il y a longtemps, bon nombre de planteurs—MM. Kenner, Minor, Bringier, Doyle—avaient l'habitude de faire lier leurs cannes, avant le transport, pour que la charrette pût en contenir davantage, et pour éviter les frais de chargement. Maintenant, le travail va beaucoup plus vite et coûte beaucoup moins. Pour le moment, les cannes augmentent, au point de vue du tonnage et du rendement en saccharine.

Dans la semaine finissant le 15 novembre, sur Southdown, le rendement a été de 158 livres, la tonne; sur Ashland, de 161 livres, la tonne.

Sur Magnolia, dans la semaine finissant le 22 novembre, on a obtenu 170 livres, la tonne. Sur cette propriété on a mis les cannes en "windrow," par précaution; attendu qu'il y avait une grande quantité de cannes attendant à la sucrerie. Les cannes qui ont été trop chargées d'engrais, sont encore vertes.

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE:

J'ai eu la bonne fortune de visiter la sucrerie d'Acadie, propriété de l'hon. Andrew Price. Cette sucrerie date de 1851. Les machines n'ont pas cessé de marcher, depuis ce temps, et il n'y est jamais arrivé d'accident. On y a ajouté, après, un moulin supplémentaire, à deux cylindres, un brûleur de bagasse, trois presses filtres, l'éclairage électrique et un énorme hangar à cannes, de 125 pieds carrés.

Voici le résultat des analyses faites sur Acadie dans l'espace d'une semaine:

Acres de cannes transportées sur l'habitation	38,9.
Tonnes transportées pendant la même semaine	1,368,315
Moyenne des tonnes à l'acre, même semaine	35,282
Total des tonnes transportées, pendant la semaine, des habitations	1,368,315
Total des tonnes transportées de chez les tenanciers	105,155
Total général	1,473,570
Nombre de cannes non roulées, encore sous les hangars	131,000
Total des cannes roulées, la semaine	1,459,570
Poids total du sucre fabriqué, la semaine	230,490
Moyenne de poids du sucre à la tonne roulée, même semaine	158
Moyenne de poids du sucre à l'acre roulé, même semaine	5,920

Ceci n'est que le rapport pour une semaine, mais, depuis le commencement, les résultats ont été satisfaisants.

La moyenne, jusqu'à date, a été de 3,377 livres l'acre.

FOR DYSPEPSIA, Indigestion, and Stomach disorders, use BROWN'S IRON BITTERS. All dealers keep it, $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

Les médecins les plus éminents de l'époque recommandent le Pectoral-Cerise d'Ayer pour toutes les affections des Bronches.

Espagne.

Dépêche particulière du *Temps*:

Madrid, 18 novembre, 9 heures.

Une rupture vient de se produire entre le gouvernement et la junte supérieure créée par la loi électorale pour veiller à la sincérité de l'application du suffrage universel. La junte est disposée à voter la proposition de M. Sagasta blâmant le gouvernement de n'avoir pas fait exécuter la décision de la junte par les autorités provinciales et les conseils généraux.

La rupture place le cabinet en face de trois partis à prendre: 1. ou convoquer les Cortès actuelles, où l'opposition a la majorité, pour prononcer entre le cabinet et la junte; 2. ou hâter les élections générales pour soumettre le différend aux Chambres nouvelles, où les conservateurs seraient en majorité; 3. ou déférer [illegible] la junte et de [illegible]

Dans cette [illegible] les républicains [illegible] seront faits. On dit que M. Alonzo Martinez, comme président de la junte, soumettra à la régente les motifs du conflit. Les conservateurs disent que le cabinet ne peut pas céder et permettre qu'on limite les attributions du pouvoir exécutif.

Le conflit est si sérieux, qu'une partie de la Presse émet l'idée de confier la direction des prochaines élections à un cabinet intermédiaire.

SAINT SIÈGE.—UN ORGANE OFFICIEUX DU VATICAN SUR LE DISCOURS DU CARDINAL LAVIGERIE. BRUIT D'APRÈS LEQUEL LE PAPE APPROUVE CE DISCOURS.

—Le *Moniteur de Rome*, organe officieux du Vatican, apprécie, en ces termes, le récent discours prononcé, à Alger, par le cardinal Lavigerie:

Cette parole autorisée est plus qu'un programme, c'est un événement. La France aspire franchement à la paix et à la concorde. Mais personne n'avait le courage de dire la parole libératrice, cette parole qui donne en quelque sorte leur formule aux vœux de tout un peuple.

Cette parole, la voilà enfin.

L'illustre primat ne sait pas seulement sauver l'Afrique, sous l'inspiration et la direction de Léon XIII: il prend en même temps la liberté à son pays, avec la paix et l'union.

Nous saluons avec joie cette grande voix qui nous vient de l'Afrique: là est le salut.

On dit que le Pape a approuvé hautement le discours du cardinal Lavigerie. On lui prête même le mot suivant: "Il m'est certes plus agréable qu'un prince de l'Eglise écoute et applaudisse la *Marseillaise* que d'entendre jouer la *Marche royale* sur la place Saint-Pierre."

UN GROS PROCÈS POUR DEUX SOUS.—C'est celui qui se plaide devant le tribunal civil de Bayeux, France, et qui sera porté, vraisemblablement, jusque devant la Cour de cassation. La somme en litige est minime, puisqu'il ne s'agit que de 10 centimes; mais le point de droit à résoudre est important par ses conséquences. Il s'agit de savoir si l'Etat, ou plutôt la Caisse des dépôts et consignations, a le droit, lorsqu'elle paye une somme, de faire acquitter, par la personne qui reçoit les fonds, le timbre de 10 centimes dont toute quittance supérieure à 10 fr. doit être revêtue.

En principe, les frais de libération doivent être soldés par le débiteur. Le timbre devrait donc rester à la charge de l'Etat. Or, jusqu'à présent, c'est le contraire qui a toujours eu lieu en pratique. Un intéressé s'est rebiffé et a assigné devant le tribunal la caisse des dépôts et consignations, pour faire trancher la difficulté par la justice.

Me Bénard, du barreau de Caen, plaide pour le demandeur. Me Lucas, du barreau de Cherbourg, soutient les intérêts de la caisse des dépôts et consignations.

SUICIDE D'UN COLLÉGIEN EN AUTRICHE.—Vienne, 15 novembre: L'opinion publique a été vivement émue, ces jours derniers, par le suicide d'un jeune écolier de douze ans, qui s'est donné la mort, parce qu'il ne pouvait parvenir à se mettre dans la tête la troisième déclinaison latine.

Les journaux autrichiens prennent prétexte de cet incident pour critiquer le système d'enseignement actuellement en vigueur.

La *Nouvelle Presse libre* se plaint amèrement du système d'enseignement pratiqué actuellement dans les écoles moyennes d'Autriche, système qui entraîne un fâcheux état de choses, "qui ne changera, dit en terminant ce journal, que quand l'école, consciente de sa haute mission, se rappellera le mot: *Non scholae sed vitae discimus.*"

D'après le *Vaterland*, organe catholique, "si l'on veut que les suicides d'enfants cessent, il faut que la religion ait de nouveau un mot à dire dans l'école, que l'école redevienne ce qu'elle a été autrefois et ce qu'elle doit être réellement; une institution d'éducation dans laquelle la jeunesse est aussi élevée dans un sens chrétien et non pas un autel élevé à l'incrédulité et à l'indifférence en matière religieuse."

UN TRAIN ROYAL QUI N'EST PAS DES PLUS MODESTES.—Le roi Humbert vient de faire construire à Nuremberg un train royal qui n'a pas coûté moins de 600,000 francs et contenant des wagons [illegible] pour le Roi, la Reine et le prince de Naples.

[illegible] de dialogue:
[illegible] heure est-il?
[illegible] tre avance.
[illegible] qu'elle m'avance cinq dol-

La dernière élection de députés en Italie.

Le 16 novembre—une semaine avant la date fixée pour l'élection des membres de la nouvelle Chambre italienne—le *Temps*, qui, comme le *Mémorial diplomatique*, avait déjà prédit le succès de M. Crispi, terminait ainsi un article sur la lutte électorale dans le royaume:

"A tort ou à raison, l'opposition passe pour n'être pas ce que les Allemands appellent, d'un mot composé bien commode: *regierungsfæhig*, c'est-à-dire apte au gouvernement. Dès lors, c'est la carte forcée, et les électeurs italiens croient n'avoir d'autre choix que de renouveler le bail de ceux qui se prétendent investis du monopole du crédit, du prestige et de l'autorité.

"Il semblerait qu'au moins le ministère Crispi dût rencontrer devant lui, en rangs serrés et compacts, l'armée des catholiques: Il n'en est rien. Le Vatican, par des raisons dont il est aussi difficile de contester la valeur en principe que de dissimuler les funestes effets pratiques, a interdit aux fidèles, dans toutes les provinces autres que le Piémont, la Lombardie et la Vénétie, de prendre part au scrutin politique.

"En vain, le comte Campello, l'ex-président de l'Union romaine, le beau-frère du cardinal Bonaparte, a tenté d'obtenir la levée de cet interdit. Il n'a réussi qu'à se rendre suspect, mais non pas à faire modifier la consigne.

"Ainsi, le parti catholique se réfugie dans l'abstention systématique. M. Crispi a le double bonheur de voir les plus forts et les plus nombreux de ses adversaires se retirer sous leur tente et, au contraire, les plus faibles et les plus violents se lancer en pleine mêlée, effrayer l'opinion et rejeter les électeurs vers les détenteurs du pouvoir, envisagés en cette qualité comme les champions d'office de l'ordre.

"Cette situation permet au premier ministre de se donner les apparences d'une sage et patriotique modération à égale distance des revendications du cléricalisme et des exigences révolutionnaires. Les officieux exploitent à satiété cet argument. Songez y donc! Il leur permet de se taire sur les points faibles, sur les scandales de Massaouah, sur la crise économique et financière, sur les charges écrasantes de la triple alliance."

Portugal.

Nous avons signalé le manifeste qu'un certain nombre d'étudiants de Coïmbre ont adressé "au nom de l'Académie" au pays et spécialement au parti républicain.

Ce manifeste débute par une critique historique de l'alliance anglaise, puis énumère les "crimes contre la dignité et l'intégrité de la patrie," imputés à la dynastie actuelle depuis l'époque de son avènement jusqu'à la date du "traité-trahison de Lourenço-Marquez." La conclusion est que "le changement des institutions s'impose à tous les esprits élevés et cultivés."

Le manifeste se termine par ces deux phrases:

Du roi et des institutions il n'y a plus rien à attendre, n'est-ce pas? Eh bien! renversons le roi; renversons les institutions. C'est à cela que le parti républicain doit travailler.

Du moment que la monarchie dirige contre nous le glaive des persécutions, dirigeons contre la monarchie le glaive de la révolution.

La *Scala* affirme que ce document est signé par les étudiants les plus intelligents de l'Académie. D'autres journaux publient le télégramme suivant d'autres étudiants de Coïmbre:

Nous demandons à la rédaction de la *Patria* de Lisbonne de signaler que le manifeste aux [illegible] portugais n'engage uniquement que [illegible] non l'Académie de Coïmbre [illegible]

Suivent les signatures.

LE DEVOIR DES NOTAIRES ENVERS LEURS CLIENTS.—La Cour de cassation de France a rendu, dernièrement, un arrêt intéressant, à propos de la responsabilité des notaires.

Cet arrêt a décidé que les notaires doivent éclairer leurs clients sur les conséquences de leurs engagements, et suppléer à leur ignorance des règles du droit.

Par application de ce principe, le notaire, qui, s'étant chargé de passer le contrat de vente d'un immeuble a laissé payer le prix sans s'assurer de la situation hypothécaire de cet immeuble, doit être déclaré responsable des conséquences du payement effectué avant l'accomplissement des formalités de transcription et de purge, spécialement lorsque l'acquéreur s'est vu contraint de subir, comme tiers détenteur, l'expropriation de l'immeuble dont il avait déjà versé le prix.

LE POIDS DU PAIN EN FRANCE.—Le tribunal correctionnel de Compiègne a jugé, dans une des ses dernières audiences, que "le désir manifesté par une personne d'avoir du pain très cuit, ne saurait dispenser le boulanger de se conformer à l'arrêté municipal qui lui impose l'obligation de peser sa marchandise avant toute livraison, et, s'il y a déficit, de parfaire le poids accusé par la forme du pain."

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite lundi prochain 8 décembre, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de Mme PLACIDE CARONGE, née Héloïse Halphen, décédée le 7 décembre 1885.

Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

2 déc—au 8 déc

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite le jeudi 4 décembre, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de Mme PAUL LEBEAU. Les parents et connaissances sont priés d'y assister. 2déc—4t

TO-KALONI TO-KALONI!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de PAUL N. VERNEUILLE, SEUL AGENT, 119 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—6 m

La barque italienne "Giuseppe B.", capitaine Mosso, de Gênes, commencera son déchargement MERCREDI, le 3 courant, au pied de la rue Mandeville, 3me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre du consignée, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

A. XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni le consignataire de la barque italienne "Giuseppe B.", de Gênes, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

2déc—3t A. XIQUES, 67 et 69 rue Decatur

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Ouverts de 10 h. du matin à 4 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er décembre 1890. Liste de publication.

Alt (famille), Bandeira, Antoine Placide, Baylet, Jeanne, Coumont, Jean Marie, Cazaux, Germain, Gardères, Marie (veuve de Jean Delsene), Paschen, Pierre, Bazel, Louis, Robbes, Bernard et famille, Samges, Charles Alphonse, Senne Jean Louis.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans [illegible]

1er novembre 1890. Le Gérant du Consulat, Signé G. MEYRIER

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit: "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit: "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons $5.

Le Dr A. B. de VILLENEUVE

A l'honneur d'annoncer à son ancienne clientèle, qu'il a quitté le journalisme pour reprendre l'exercice de sa profession.

Il donnera tous les jours des consultations, de 2 à 4 heures, à sa résidence 68 Nord Remparts, entre Bienville et Conti. 30 nov—1m

Association de l'Opéra Français, Limité.

Nlle-Orléans, 30 novembre 1890.

Conformément à l'article 4 de la charte, avis est par le présent donné que l'élection de neuf directeurs pour l'année courante, sera tenue par les actionnaires de cette Association, lundi 8 décembre, 1890, au No 30 rue de la Commune, de midi à 2 heures de l'après-midi.

G. W. NOTT, Secrétaire.

30 nov—30 au 8 déc.

Avis.

Le Dr Albert Hocquet a transféré sa résidence au No 245 Nord Remparts entre Ursulines et St Philippe. Consultations à la pharmacie Robin, coin Villeré et Ste Anne, de 7 à 8 heures du matin. 30 nov—3t

PERDU.

Une chienne de chasse, noire tachetée de blanc au poitrail, âgée de cinq mois, [illegible] répondant au nom de [illegible]. Une récompense sera donnée à qui la ramènera au numéro 78 rue St Philippe entre les rues Bourbon et Dauphine. 29 nov—

Solfège, Chant, Piano.

[illegible] Le Prof. [illegible] et de direction [illegible] dresse: No 171 rue nord Derbigny. 29 nov—3 m—Dim Mar Jeu.

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, [illegible] Orléans Lne.

Bureau de la New Orleans Brewing Association, 194 rue Commune—A une réunion régulière du Bureau des Directeurs de cette Association tenue le 11 courant, un dividende semestriel de cinq [5] pour cent sur le fonds capital a été déclaré, payable à partir du 10 décembre 1890. Les livres de transferts seront fermés du 5 au 10 décembre 1890.

ERNEST PRAGST, Secrétaire.

12nov—12 déc2 10

L'INDEPENDANCE BELGE, Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc. —Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT: Six Mois, 16 FRANCS. Douze Mois 30 FRANCS

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT: Trois Mois, FR. 15. Six Mois, FR. 30. Douze Mois FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration:

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.

8 sept—1f pr m le dim

LEÇONS DE FRANÇAIS. PAR EMILE SERRES.

Bachelier ès lettres de l'Université de France ex rédacteur en chef du FRANCO LOUISIANAIS de la Nouvelle Orléans de l'INDEPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, caissier-comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Maugé, sollicite des tenues de livre ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street. 20 oct—

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président. A. [illegible], Vice Président. JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus [illegible]

DIRECTEURS: MANUEL ABASCAL, [illegible] PIERRE POUTZ, S. GUMBEL, CHAS. E. SCHMIDT, JULES TUYES, GUS. PITOT, [illegible]

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district

1er nov90—1 an—mer.jeu.dim

PAS D'AUGMENTATION DANS LES PRIX DES

TAPIS, NATTES, STORES!

Malgré que quelques-uns de nos concurrents aient marqué leur stock, nous avons décidé afin d'augmenter nos ventes pour le moment, de ne pas augmenter les prix.

Nous conseillons par conséquent à nos clients d'acheter maintenant; notre stock est plus grand et plus complet que jamais. Venez de bonne heure pour avoir le premier choix.

LEOPOLD LEVY, N° 133 RUE DU CANAL.

13oct1890—1an—DMaJ

P. WERLEIN, 135 rue du Canal.

LES MEILLEURS PIANOS.	LES MEILLEURES ORGUES.
PRIX MODIQUES.	CONDITIONS FACILES.
ACCORDS.	REPARATIONS.

17janv—

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.

29 nov—1 an—dim mer jeu

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

[illegible] Prés. Jos. Bowling, [illegible] Chas. E. Blas, Sec.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

[illegible]

FRANTZ [illegible] HORLOGERS ET BIJOUTIERS

Montres, Pendules, Argenterie, [illegible] Diamants, [illegible] Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept 90—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

13 nov. 90—1an

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES

80.........RUE DU CAMP.........80

Capital.........$250,000 | Profits non divisés.........$40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER Vice Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Leonhard.

1er sept—1 an—dim. mer

Dr J. B. PEREZ, Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires,

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.

12 déc—1 an

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14 déc—1 an

Avis aux Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hibernia.

Avis est par le présent donné que conformément à l'acte 24 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour l'année 1890 intitulé: "Acte pour la protection des personnes faisant des affaires avec les compagnies d'assurances organisées sous les lois générales de l'Etat, ou sous les Statuts spéciaux de celui-ci," (une copie du dit acte peut être vue au bureau de la compagnie) un meeting général des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hibernia aura lieu au bureau de la compagnie, No 37, rue du Camp, Nouvelle-Orléans, Lne., le mercredi, 3me jour de Décembre 1890, à midi, pour délibérer, voter et agir ainsi que l'exige la loi.

Et avis est aussi par le présent donné, qu'à l'assemblée [illegible]

Par ordre du bureau de direction. JOHN T. G[illegible]

1 nov—td

TOMBES A VENDRE

Cimetière St-Louis, rue Esplanade,

A un prix très raisonnable.

N'ayant autorisé personne pour la vente et prix, s'adresser directement au soussigné. (Cement Work) 19 Esplanade.

17sept—3m A. CHEVALIER.

Excellent travail. Prompte recours.

MOULIN A RIZ COLOMBIA. NEW YORK.

Les soussignés désirent appeler l'attention des planteurs et des fabricants sur le sus-nommé moulin, un des plus grands des Etats-Unis. Il est parfaitement installé avec les machines les meilleures et les plus modernes pour écaler le riz, et ses produits sont égalés par peu et inférieurs à aucun.

Ventes garanties; comptes rendus et remises de fonds faites immédiatement après qu'il a été disposé des marchandises.

Si on le désir, nous remettrons la valeur nominal des marchandises immédiatement sur réception, chargeant pour la dite avance, intérêt au taux de 6 0|0 par an.

Comparativement, des prix plus élevés sont obtenus pour le riz au Nord.

Droit de mouture le même—régulier—qu'à la Nouvelle-Orléans; frais de vente les mêmes aussi. Consignations et correspondances sollicitées.

DAN TALMAGE'S SONS, 115 Wall street, New York.

23sept—1m—dim mar jeu

SCIENTIFIC AMERICAN

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS

may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address MUNN & CO., Patent Solicitors. GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

LEON QUEYROUZE & CO.,

[illegible]

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

26 oct 90—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.

Mme D. Bidwell...... Propriétaire et directrice. A. Roig......Gérant.

Une semaine seulement, Commençant Dimanche 30 novembre. Matinées Mercredi et Samedi.

La Grande Production Scénique,

MASTER AND MAN!

Dimanche, 7 déc—LOST IN NEW YORK. 29 nov—

ACADEMIE DE MUSIQUE

Mme D. BIDWELL, Propriétaire et Directrice. A. ROIG......Gérant.

Commençant Dimanche, 30 novembre. MATINÉES HABITUELLES.

MAUDE GRANGER,

Dans sa puissante et émouvante pièce

INHERITED.

Dimanche 7 déc.—THE OLD HOMESTEAD.

Le contrôle s'ouvrira jeudi, 4 déc. pour la vente des sièges réservés. 29nov

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES

M. P. O'Flaherty Silver Bag Pipes. Mme Daniels la charmeuse de serpents. Ed Conklin, jongleur. Mlle Jennie Benson, la Reine du feu. Galathée. Théâtre No 1—La troupe de Comédie Conklin. Théâtre No 2—Troupe de nouveautés européennes. 27 nov—

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Mercredi soir, 3 décembre, à 8 heures. Pour le début d'Alice Reine, LA MASCOTTE.

BETTINA......ALICE REINE.

Jeudi soir, 4 décembre, à 8 heures, 23me soirée de souscription. FAUST.

Faust, M. COSSIRA. Méphistophélès, M. Sylvain; Valentin M. Costa. Marguerite, Mme Martini; Siebel, Mme Plantin, Marthe, Mme De Voltry.

A la matinée populaire de samedi, à midi, LE PETIT DUC.

Places réservées 50 cts. en vente maintenant. Les places réservées pour toutes ces représentations sont en vente au magasin de musique de Philip Werlein, 135 rue du Canal. 3déc—1f

GRAND OPERA HOUSE.

H. Greenwall et Fils....Locataires et Directeurs

Le seul amusement en ville commençant le Dimanche soir, 30 novembre, l'Actrice PATTI ROSA.

Sous la direction de Wm Carter, secondée par une troupe modèle de comédie, incluant M. Geo. C. Boniface, Jr., M. Harry W. Rich et autres dans la comédie drame:

IMP!

Par Fred. Marsden et Clay W. Greene et égayée par des chansons.

Matinées Mercredi et Samedi.

Dimanche, 27 déc. Spider & Fly (Araignée et Mouche). 30 nov—

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Septième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1889:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$415,699 35	
Sur les risques de rivière	33,3[illegible]6 57	
Sur les risques de mer	12,349 19	
		$460,535 11
A ajouter: Primes non acquises de 1888		102,432 94
Total des primes		$562,968 05
A ajouter: Intérêt et profits et pertes		28,906 49
Revenu total		$591,875 54
A déduire: Pertes payées—Sur risques d'incendie	$190,110 41	
Sur risques de rivière	16,863 63	
Sur risques maritimes	10,590 91	
Total pertes payées	$217,563 95	
Primes remboursées, et cancellations	47,796 30	
Commissions	65,505 08	
Réassurances	25,898 44	
Taxes et licences	7,923 39	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	37,965 66	
Total des déboursés		$402,653 02
Balance		$189,792 52
Réservé pour risques non expirés		114,588 32
[illegible]		33,500 00
[illegible]		41,704 20
		$189,792 52

ACTIF

[illegible]	165,000 00
[illegible]	21,500 00
[illegible]	36,300 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	8,560 00
Une action du capital du N. O. Board of Trade	75 00
[illegible]	[illegible]
25 actions de la N. O. [illegible] Une action French Opera House Co.	530 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.	250 00
Dépôt à l'Association de N. O. Fire Underwriters	50 00
Primes en cours de perception	150 00
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.	49,818 56
	2,000 00
	$504,376 52

PASSIF.

Capital actions	$300,000 00
Fonds de réserve	25,000 00
Dividendes non payés	1,584 00
Réservé pour risques non expirés	114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)	29,704 20
	$504,376 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président. SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.

M. T. DUCROS, notaire. 136 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): J. H. MENGE, FRANK RODER, THOS. J. WOODWARD, MORRIS SCHWARACHER, F. G. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $15,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du dit Fonds.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1890.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-SIXIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1890, y compris les primes non acquises de l'année précédente: Sur risques d'incendie	$147,258 77	
Sur risques maritimes	3,160 45	
Sur risques de rivières	7,047 92	
Total des primes	$158,076 14	
Moins,—Primes non acquises	42,917 [illegible]	
Primes notées acquises au 31 mai 1890		$115,150 14
Pertes payées: Sur risques de feu	86,698 75	
Sur risques maritimes	2,6 18	
Sur risques de rivières	3,333 57	
Taxes et dépenses, moins intérêts	17,586 86	
Réassurances et primes remboursées	13,900 31	
		[illegible],271 [illegible]
Profits		$35,887 78
La Compagnie possède l'actif suivant: Propriétés foncières	$233,963 97	
Actions de banques, de chemins de fer et autres	36,193 55	
Billets hypothécaires et [illegible]	58,200 [illegible]	
Primes en cours de collection	14,812 17	
Certificats 6 0|0 de ville	20,906 00	
Jugements sur billets hypothécaires	4,325 00	
Argent comptant	19,062 26	
		$434,[illegible]

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président. JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. [illegible] JAS. [illegible]

DIRECTEURS: A. Chiapella, Alcide Hopkins, [illegible] Henry C. Boucher, M. W. Smith, Paul Fourchy, [illegible]

29 juin—1m A. Xiques

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET. CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transfère ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue, PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber mes Médailles pour travaux reconnus supérieurs. 25 sept—

Agence d'assurances non compact de JAMES PREVOST, 125 rue Gravier, N. O., Lne.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.

JAMES PREVOST.

12 sept—1 an—dim mar ven

New Orleans Co-Operative [illegible] Association.

[illegible]

OFFICIEL

Extrait de l'Exécutif. [illegible] Conformément aux dispositions de la Législature [illegible] relative aux Notaires de la Paroisse d'Orléans, réglant leur nomination, leur cautionnement, leurs qualifications, leurs devoirs et leurs obligations, établissant aussi le montant et la valeur du cautionnement et prescrivant certaines pénalités, approuvée le 1er juillet 1890 avis est, par le présent, donné que les Notaires de la Paroisse d'Orléans dont les noms suivent savoir: MM. F. J. Aleix, Frédérick Adolphe, Charles G. Andry, William Arelli, Eusèbe Bouny, John Bassich junior, John Bendernagel, Théodule Buisson, William F. Brewer, Louis F. Bocheroau, Emile J. Barnett, George M. Barnett, John J. Barnett, William B. Barnett, Edward Joseph Blanchard, Ernest Commagère, John Calhoun, Benjamin F. Choate, T. Wharton Collens, P. A. Conand, Edgar M. Cahn, Théodore Gontenie, George W. Christy, J. F. Coffey, William H. Cooley, F. D. Charbonnet, M. E. Dorlecourt, Antoine Doriocourt, Félix J. Dreyfous, Abel Dreyfous, Michel T. Déjan, André Dériocourt, junior, Frederick Daibel, M. T. Ducros, Geo. W. Dearing, junior, Joseph Duvigneaud, Richard M. Danning, Walter D. Denegre, F. B. Earhart, C. M. Emslie, John G. Eustis, S. C. Elliott, Charles Franks, Samuel Flower, Paul L. Fourchy, James Fahey, J. Henry Feroelle, W. Morgan Gurley, Hewes T. Gurley, Edgar Grima, Henry L. Garland, junior, Théodore Guyol, Michael Griffin, J. W. Gu[illegible], Michel Gorson, F. N. Hébert, R. B. Howard, Andrew Hero, junior, W. O. Hart, Henry Heidenhain, Edward Ivy, Peter J. Kramer, William M. Kernan, Ferdinand Kirchner, Pierre Kernan, John N. Legier, Ambroise G. Lapice, Gustave Le Gardeur, junior, A. J. Lewis, Hunter C. Leake, E. A. Lumnais, P. Henry Lanauze, J. F. Meunier, Edwin T. Merrick, junior, John T. Michel, Louis A. Martinet, Octave Morel, James McConnell Just, George G. McLean, Arthur McGuirk, Benjamin [illegible] Ory, William H. Pascoe, George C. Preot, George T. Patton, R. A. Peyroux, Frank E. Rainold, C. G. Robenstein, P. Alphonse Rabouin, J. B. Rosser, junior, Henry J. Rhodes, Bussière Rouen, Charles T. Soniat, M. C. Soniat, William R. Seymour, J. Zacharie Spearing, Joseph H. Spearing, E. L. Simonds, James Simeon, E. K. Skinner, Cassidor H. Shields, J. D. Taylor, Bernard Titche, M. B. Prist, Paul E. Théard, Charles J. Théard, Robert T. Upton, Charles E. Upton, Martin Voorhies, Omer Henri Villeré, A. J. Villeré, H. Wilson, Joseph H. Weitzen, J. R. Ward, William H. Wright, John J. Ward, Franz Zengel et Frédérick Zengel se sont conformés aux dispositions de la loi précitée, ainsi qu'il appert du certificat signé par le secrétaire d'Etat, lequel a été publié dans le *Daily States* dans la langue anglaise et dans l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans, dans la langue française, journaux quotidiens publiés à la ville de la Nouvelle-Orléans, avis est, par le présent donné que les personnes ci-dessus nommées sont seules autorisées à remplir les fonctions de notaire à la Nouvelle-Orléans.

En vertu de l'autorité dont je suis investi et des pouvoirs qui me sont conférés par la loi, moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, déclare révoquer et annuler les commissions de tous Notaires dans la Paroisse d'Orléans, qui ne se sont pas conformés aux dispositions de la loi précitée et dont les noms ne se trouvent pas dans la liste approuvée par le Secrétaire d'Etat ainsi qu'il est mentionné ci-dessus.

En témoignage de quoi j'ai émis la présente proclamation sous ma signature officielle et scellée du sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le 31 octobre 1890.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.

Par le Gouverneur, L. F. MASON, Secrétaire d'Etat.

2nov—2fm 10 j

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

[illegible]